

Conditions générales de vente

Valables dès le 01.09.2022

1. Application

Les présentes conditions générales de vente sont pleinement applicables à toutes nos ventes à moins qu'elles n'aient été modifiées ou complétées par des arrangements spécifiques et signées par les deux parties.

La prestation est due à la commande.

2. Offres

Toutes nos offres s'entendent sans engagement et sont valables 30 jours.

3. Validité des commandes

Toute commande reçue est considérée acceptée par Surcoflex avec un délai de rétractation de 2 jours. Toute réception de marchandise est considérée comme une commande. Au-delà du délai de rétractation, un forfait administratif de 150 CHF sera appliqué et tous les frais déjà engagés seront dus.

Surcoflex se réserve le droit d'annuler ou d'arrêter une commande en cours pour des raisons qui lui sont propres et sans devoir les divulguer, sans que le client ne puisse prétendre à une indemnité quelconque. Surcoflex se réserve le droit d'arrêter toute relation de sous-traitance s'il considère que cette relation serait de nature à lui porter préjudice.

4. Délais de livraison

Les délais de livraison indiqués sur nos offres sont fixés à titre approximatif et sous condition que toutes les indications et/ou toutes les marchandises pour le bon déroulement de la commande, nous soient livrées à temps.

Nous faisons tout notre possible pour respecter les délais de livraison, mais excluons tout dédommagement en cas de non-respect de ceux-ci. De plus, le délai de livraison se prolonge proportionnellement en cas de force majeure, y compris en cas de grève, peu importe si ces événements interviennent chez nous ou chez un de nos fournisseurs. Toute demande d'indemnité de retard ou de dommages et intérêts est donc exclue.

5. Expéditions

La marchandise est livrée Ex-Works. Les livraisons sont facturées en plus de nos prestations. Les surcoûts liés aux urgences, aux recommandés ou autres assurances de transport seront facturés en plus. Nous rendons attentifs nos clients que les marchandises voyagent toujours aux risques et périls de chaque client ou destinataire et que nous ne pourrions pas être tenus pour responsable de l'endommagement ou de la perte d'un colis.

6. Conditions de paiement

Nos prix sont établis en francs suisses ou en euros départ usine et nos factures sont payables à 30 jours net, sans aucune déduction à moins que d'autres modalités n'aient été convenues par écrit entre les parties et figurent expressément sur la confirmation de commande. Pour tout nouveau client, nous nous réservons le droit de demander un paiement par avance d'une partie ou de la totalité de la commande.

Tous les éventuels frais bancaires découlant des paiements sont à la charge de l'acheteur.

7. Garantie

Surcoflex travaillant dans le domaine très sensible de l'ingénierie des surfaces, où l'état de chaque composant avant traitement est dépendant de son histoire propre, il ne nous est pas possible de donner des garanties sur les traitements effectués. Nous parlons davantage de taux de rebus admissible à chaque projet.

En cas de litige (notamment en cas de détérioration des marchandises), seul le montant du traitement par mètre pourra être réclamé. Le cout de la marchandise brute ou toute autre réclamation est exclu.

Concernant les métaux nobles et autres pierres précieuses, la couverture d'assurance contre la perte et/ou le vol ainsi que l'organisation du transport en incombent au client. Aucune récupération de matière ne peut être faite.

Dans le cas où Surcoflex fait appel à des travaux en sous-traitance, sur la demande ou non de clients, nous ne pouvons pas être tenus pour responsable en cas de malfaçons sur ces opérations ou en cas de perte/vol de marchandise. Aucune compensation financière ne pourra être exigée.

Toute réclamation, pour être admise, devra être signalée sous 10 jours dès réception de la marchandise. A défaut, toute marchandise sera considérée comme acceptée par le client.

Nous déclinons toute responsabilité si la marchandise livrée par nos soins a été réparée, traitée ou modifiée d'une manière ou d'une autre par un tiers, ainsi qu'en cas d'utilisation inadéquate de la marchandise livrée.

Le processus de traitement des réclamations peut être fourni sur demande.

8. Propriété intellectuelle

Les dessins, schémas et plans que Surcoflex pourrait élaborer dans le cadre de demandes clients (échange de mails, offres, ...) restent la propriété de Surcoflex. Les clients ne sont pas autorisés à les utiliser à des fins de mise en concurrence ou de comparaison avec des entreprises tierces pendant toute la durée du projet sous peine d'amande du montant du projet.

9. Dérogations

Aucune dérogation aux présentes conditions de ventes ne peut être acceptée, sauf après entente entre les deux parties par écrit.

Seules nos conditions générales de vente font foi et rendent caduques les autres conditions générales figurants sur toutes correspondances ou commandes de nos clients, sauf s'il existe un accord par écrit entre les parties.

10. Juridiction et for

Seul le droit suisse est applicable et en cas de litige, Genève est le lieu de for pour l'application des présentes conditions. Un accord à l'amiable entre les deux parties devra être envisagé avant toute démarche juridique.